

## STAGES

Des stages, d'une durée totale de 4 à 6 semaines, sont inclus dans la scolarité.

Ces stages sont consacrés à des activités définies par le référentiel du C.A.P. "Industries chimiques". Une période est en particulier consacrée à la connaissance de l'entreprise.

Ils ont lieu dans des entreprises ou des services des industries chimiques.

Ils ont pour objectifs:

- d'apprendre à l'élève à travailler en situation professionnelle réelle,
- de se situer dans un processus de production,
- de s'insérer dans une équipe professionnelle,
- d'appréhender l'entreprise dans ses fonctions, ses contraintes, ses structures, son organisation,
- de prendre conscience de l'importance des relations humaines et sociales.

Les périodes déterminées concourent à l'acquisition de compétences indiquées dans le référentiel du diplôme.

Les activités de chaque élève sont définies et suivies par l'équipe pédagogique en collaboration avec les maîtres de stage. Elles doivent être suffisamment variées pour permettre à chaque stagiaire, d'appréhender la diversité des fonctions d'un titulaire de C.A.P. "Industries chimiques".

L'évaluation des acquis tient compte de l'avis des maîtres de stages et de l'équipe pédagogique.

Une attestation précisant la nature, la durée, le contrôle des acquis des stages effectués est jointe au bulletin de scolarité de l'élève en fin de cycle de formation.